



FSU

Syndicat National de l'Education Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

Section Départementale du Pas de Calais

DECLARATION SNEP FSU 62 - CD UNSS PAS DE CALAIS

Monsieur le Président du conseil départemental de l'UNSS, Mesdames, Messieurs,

Plébiscité encore une fois à plus de 82% par la profession lors des dernières élections professionnelles, le SNEP-FSU reste l'organisation syndicale la plus reconnue pour défendre le sport scolaire. C'est pourquoi, ses représentants continueront à défendre l'accès de tous les élèves au sport scolaire dans les AS des établissements avec les rencontres inter-établissements comme point d'orgue ainsi que le fonctionnement démocratique de l'UNSS.

C'est d'ailleurs sur ce dernier aspect que le SNEP-FSU tient à signaler certains problèmes qui ont bousculé ce processus démocratique :

La communication faite autour des élections au conseil départemental de l'UNSS aurait du être plus conséquente, ainsi que le rappel des textes auprès des chefs d'établissements.

Il y a trop de confusion au sein des Associations Sportives des établissements notamment entre Assemblée Générale et Comité Directeur.

Le caractère primordial de ces élections n'est pas suffisamment mis en avant. Cela contribue au faible taux de participation dans le Pas De Calais.

Le SNEP-FSU demande également une visibilité du travail fait dans cette instance qui nous rassemble aujourd'hui, au travers de un ou plusieurs modes de diffusion (article sur le site OPUSS, un article numérique, un bulletin papier envoyé à chaque équipe EPS...). Nous demandons des Groupes de Travail plus fréquents notamment autour du Plan Départemental de Développement du Sport Scolaire (la dernière réunion de travail a été annulée en juin dernier) et défendons la libération systématique des mercredis après-midi surtout dans les lycées.

C'est en renouant avec ces prérogatives que le fonctionnement démocratique pourra s'exprimer pleinement et faire rayonner l'UNSS au delà de ce qu'elle est actuellement.

Avec la profession, le SNEP-FSU a le souci d'intégrer au mieux les parents dans le fonctionnement des AS. C'est au travers cette implication qu'ils gagnent le crédit nécessaire pour s'investir dans les instances de l'UNSS. Le SNEP-FSU s'attache à ne présenter sur sa liste, que des enseignants d'EPS qui sont les plus à même de parler du sport scolaire dans une représentation syndicale.

Nous attendons du Président du conseil départemental de l'UNSS des engagements forts et précis pour que le service public du sport scolaire, organisé au sein des AS et dans le cadre de l'UNSS, puisse rayonner au bénéfice du plus grand nombre d'élèves de notre département.